

Contrat d'engagement BREBIS Du 18 avril au 19 septembre 2024

Entre:	<u>l'adhérent</u>	et	<u>les producteurs</u>
Nom, prénom	:		GAEC Aux Brebis Délices
Adresse :			Céline GUGUIN et Olivier TINLE
			Laborde – Le Change
Tél :			24 640 Bassillac et Auberoche
Mail:			
	Référente : Marie Galtier-Villa Contact : malase@free.fr 06 52 70 81 52		certifié par ECOCERT - FR-BIO-01

En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.

DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

Céline et Olivier sont éleveurs de brebis laitières sur la commune de Bassillac et Auberoche. La traite a lieu une fois par jour. Le troupeau de Lacaunes est séparé en deux lots afin d'avoir du lait toute l'année.

Les terres exploitées sont sur 2 communes (55 ha principalement en location). 90% est en prairie, le reste en céréales pour nourrir le troupeau. L'alimentation complémentaire des brebis n'est constituée que de matières premières (absence de granulés). L'exploitation est labellisée « Agriculture Biologique » et « Saveurs du Périgord ».

Une partie de la production est transformée en produits laitiers : yaourts, tome, camembert et fromages lactiques de différentes formes (au lait cru et moulés à la louche).

La transformation se fait sur la ferme dans un laboratoire agréé et conforme à la réglementation européenne.

<u>Les produits « LAIT »</u> (tous certifiés Agriculture Biologique – certifié par ECOCERT – FR-BIO-01) : La composition des produits est limitée au strict nécessaire (pas de conservateur, pas de stabilisant, pas de colorant...), dans le respect des matières premières.

NB : pensez à sortir les fromages au moins 30 min avant dégustation.

<u>Les produits « VIANDE & CHARCUTERIE »</u> (tous certifiés Agriculture Biologique - certifié par ECOCERT - FR-BIO-01) :

-La charcuterie est composée de 100 % de viande de brebis bio.

A vous de constituer votre commande, il y aura une livraison par mois pour un total de 6 livraisons. Vous pouvez alterner vos produits un mois sur deux, vous pouvez également choisir de ne pas commander certains mois.

CALENDRIER DE DISTRIBUTION BREBIS	04/2024 16/0	05/2024 2	7/06/2024	25/07/24	21/08/2024	19/09/2024
-----------------------------------	--------------	-----------	-----------	----------	------------	------------

Produits DDM : Date de Durabilité Minimale	Prix	Pour chaque mois pairs :	Mois impairs :		
DLC : Date limite de consommation		avril, juin, août	mai, juillet, septembre		
Tome nature au lait cru DDM : 21 jours	13€ la part de 500g	x 13 =€	x 13 =€		
4 Palets au lait cru DDM : 30 jours	4 € les quatre environ 40 g chacun	x 4 =€	x 4 =		
Fromage type « féta » DDM : 21 jours au lait cru	5,20 € pièce environ 200 g	x 5,20 =€	x 5,20 =€		
Roupillou type « reblochon » DDM : 30 jours	8 € pièce environ 310 g	x 8 =€	x 8 =€		
Déli'chou type camembert DDM: 30 jours moulé à la louche au lait cru	5,50€ pièce environ 220g – 250g	x 5,50 =€	x 5,50 =€		
Fromage frais battu jours frais battu au lait cru	6 € le pot de 500g	x 6 =€	x 6 =€		
*Yaourt nature DLC: 28 jours au lait entier si pots en verre DLC: 20 j	1 € le pot de 125 g	x 1 =€	x 1 =€		
*Yaourt Bi-couche pêche – myrtille – fraise – poire framboise – abricot - fruits rouges – mangue – marron si pots en verre DLC: 20 j	2 ,20 € les 2 125g le pot Entourez vos choix	x 2,20 =€	x 2,20 =€		
*Lait entier pasteurisé DLC : 7 jours	4 € le Litre	x 4 =€	x 4 =€		
*Crème dessert DLC : 28 jours chocolat - café – caramel si pots en verre DLC : 20 j	2,40 € les 2 125g le pot Entourez vos choix	x 2,40 =€	x 2,40 =€		
*Riz au lait DLC: 28 jours si pots en verre DLC: 20 j	2,40 € les 2 125g le pot	x 2,40 =€	x 2,40 =€		
Pour un soutien aux agriculteurs, comma (1 colonne complè Total de chaque colonne x 3	x 3 mois =	x 3 mois =€			
Total général des 6 livraisons : somm	€				
Vous pouvez choisir, des contenants en verre pour les vaourts et le lait, mais attention la DLC est diminuée et les contenants qui					

Vous pouvez choisir des contenants en verre pour les yaourts et le lait, mais attention la DLC est diminuée et les contenants qui ne seront pas ramenés seront facturés **15cts** chacun à la fin du contrat.

O **Oui, je souhaite avoir des contenants en verre.***

<u>Chèques à l'ordre de : GAEC Aux Brebis Délices :</u> Reçu chèque(s) de euros et chèque(s) de euros

Entourez le ou les mois d'encaissement des chèques : avril-mai-juin-juillet-aôut-septembre